

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION DU CONSEIL
17 NOVEMBRE 2010**

MERCREDI, le dix-septième jour du mois de novembre deux mille dix (17 novembre 2010), une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de DIX-HUIT HEURES (18 h), à laquelle sont présents :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice;
Monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan;
Monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain;
Monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse;
Monsieur Yvon Lafond, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;
Monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan;
Monsieur Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas;
Monsieur Michel Grosleau, maire de Saint Prosper;
Monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général.

AVIS DE CONVOCATION

Un avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres présents suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sur cet avis apparaissaient les sujets motivant la tenue de la présente, soit :

1. Octroi du contrat pour la construction d'un garage pour le service d'hygiène du milieu;
2. Octroi du contrat pour la construction de fondations et d'une dalle de béton pour le garage destiné au service d'hygiène du milieu;
3. Dépenses encourues à date;
4. Période de questions.
5. Clôture de l'assemblée.

2010-11-155

1. OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE POUR LE SERVICE D'HYGIÈNE DU MILIEU

Il est proposé par monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, appuyé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, et résolu et reporter la décision de l'octroi du contrat pour la construction d'un garage pour le service d'hygiène du milieu à la prochaine réunion publique.

Adoptée.

Procès-verbal du conseil
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

2. OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'UNE DALLE DE BÉTON POUR LE GARAGE DESTINÉ AU SERVICE D'HYGIÈNE DU MILIEU

Cette décision a été reportée lors d'une prochaine séance.

3. DÉPENSES ENCOURUES À DATE

À titre d'information, le directeur général présente un tableau illustrant les dépenses encourues à date pour le projet de construction d'un garage pour le service d'hygiène du milieu.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'assistait à cette réunion.

2010-11-156

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À dix-huit heures et quarante minutes (18 h 40), il est proposé par monsieur Pierre Bouchard, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appuyé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscan, et résolu de lever la présente séance extraordinaire.

Adoptée.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉFET